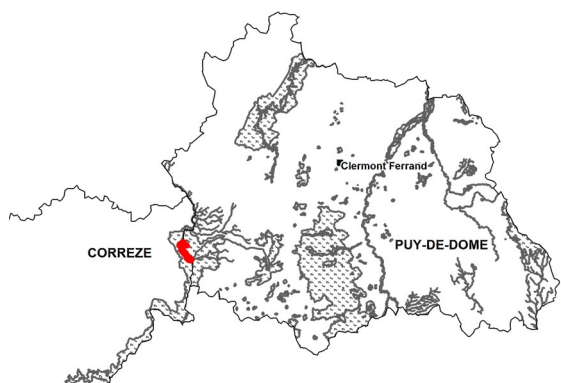




Évaluation des incidences NATURA 2000



Auvergne
Puy-de-Dôme



CEN Auvergne – R. Legrand

Site >> Tunnels des gorges du Chavanon

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

DIRECTIVE :	Habitats
N° D'IDENTIFICATION UE :	FR8302011
DÉPARTEMENT(S) CONCERNÉ(S) :	Puy-de-Dôme
COMMUNE(S) CONCERNÉE(S) :	Savennes
SURFACE :	545 ha

SITUATION DANS LE RÉSEAU RÉGIONAL :

Site à l'extrême sud-ouest du département, en limite avec la Corrèze, inclus dans la ZPS FR7412001 « Gorges de la Dordogne », immédiatement longé par le site FR8301095 « Lacs et rivières à Loutres » et à proximité du site FR8301096 « Rivières à Ecrevisses à pattes blanches ».

DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) : Validé le 05/10/2010

STRUCTURE ANIMATRICE :

CEN Auvergne
Contact : Romain Legrand
Moulin de la Croûte, rue Léon Versepuy
63200 Riom
04 73 63 18 27 (fax 04 73 64 04 73)
cen-auvergne@espaces-naturels.fr
romain.legrand@espaces-naturels.fr



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
6430 Mégaphorbiaies eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Inadéquat / favorable 0,76 ha (0,14 % du site) ; une seule entité tout au nord du site, entre la mine et le tunnel n°1. Territoire de chasse pour les chauves-souris.	Comblement et drainage (envahissement par les ligneux : saules...)	Maintenir l'ouverture du milieu : - en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique, - par fauche et/ou pâturage extensifs, voire débroussaillage
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées, veiller à ne pas en introduire lors des interventions de débroussaillage
			Artificialisation des lisières et berges, éclaircies forestières trop brutales, surpiétinement par le bétail	Proscrire ; contre le surpiétinement installer une pompe de prairie ou mettre temporairement en défens
			Plantations de peupliers	Eviter ; sinon ne pas drainer ni travailler le sol ni utiliser de produits chimiques
			Passage à la prairie de fauche avec fertilisation ou à la prairie pâturée	Eviter
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an)	Mauvais / favorable 3 ha (0,55 % du site) ; 2 entités en limite nord-est du site, à hauteur de la mégaphorbiaie et du tunnel n°1. Territoire de chasse pour les chauves-souris.	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir des activités agricoles peu intensives (apport raisonné de fertilisants, fauche tardive et centrifuge avec exportation de la matière, voire pâturage temporaire)
			Drainage, retournement des sols, urbanisation	
			Colonisation par les landes, les plantes invasives, plantations (résineux, peupliers, Robinier)	Eliminer les espèces colonisatrices / ne pas planter
8220 Pentes rocheuses siliceuses	Végétation des fentes des falaises siliceuses de l'intérieur des terres	Favorable / favorable Ponctuel, juste au sud-est du tunnel n°3.	Surfréquentation suite à l'équipement de voies d'escalade ou de via ferrata (nettoyage de la falaise)	Mettre en défens, interdire l'accès au moins de façon périodique (phase de végétation)
			Exploitation de la roche	Proscrire
9120 Hêtraies acidiphiles atlantiques à Houx	Hêtraies à Houx sur sol acide des plaines et montagnes, en climat atlantique humide (arrosé), intégrant les hêtraies-chênaies, hêtraies-sapinières ou hêtraies pures	Inconnu / inadéquat 33,12 ha (6,8 % du site) ; 7 entités en bordure est du site, entre la mine et le tunnel n°2, puis au sud de Pradelles. Territoire de chasse pour les chauves-souris, gîtes potentiels.	Coupes rases, destruction physique directe (transformation des peuplements par substitution d'essences, création de pistes) ou lors de travaux en périphérie	Eviter les coupes trop importantes et maintenir une strate arborescente consistante et un couvert semi-ouvert, favoriser le Houx et le mélange des essences Préférer une gestion jardinatoire arbre par arbre ou par bouquets favorisant la production de bois d'œuvre Conserver les arbres morts ou vieillissants, si possible loin des chemins pour éviter les vis-à-vis avec les promeneurs Ne pas planter d'essences non locales : résineux... Limiter les travaux mécaniques,

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
				l'accès aux engins motorisés et éviter la création de nouvelles pistes
			Utilisation de produits agropharmaceutiques	Eviter
			Pression trop importante du gibier sur la strate arbustive et herbacée	Accroître la pression de chasse sur les espèces concernées
9180* Forêts de pentes, d'éboulis ou de ravins	Forêts mélangées d'espèces secondaires sur éboulis grossiers, pentes rocheuses ou versants abrupts, en conditions le plus souvent calcaires mais parfois siliceuses, comprenant un groupement des milieux froids et humides (dominé par l'Erable sycomore), et un groupement des éboulis secs et chauds dominé par les Tilleuls à petites et grandes feuilles.	Favorable / favorable 9,95 ha (1,83 % du site) au bord du Chavanon ; 1 entité un peu au nord-est du tunnel n°1, 1 juste au sud-est du tunnel n°3, et 2 grosses entités du nord du tunnel n°4 au tunnel n°5. Territoire de chasse pour les chauves-souris, gîtes potentiels.	Coupes rases, ouvertures importantes des peuplements (risque d'invasion par les ronces), destruction physique directe ou lors de travaux en périphérie	Limiter les coupes à un tiers du couvert (maintenir des milieux semi-ouverts) Maintenir les arbres morts et vieillissants
			Tassement du sol lors de passages d'engins	Protéger le substrat contre toute perturbation forte
			Création de pistes, utilisation des ravins comme décharges	Proscrire
			Substitution d'essences / plantations de résineux	Maintenir la composition en essences ligneuses autochtones Préserver les Ormes de montagne, potentiellement résistants à la graphiose
91E0* Forêts alluviales résiduelles	Aulnaies-frênaies bordant les cours d'eau de plaines et de collines, sur sols riches en dépôts alluviaux et inondés par les crues (mais bien drainés et aérés pendant les basses eaux), à strate herbacée riche en grandes espèces et plantes vernaies	Mauvais / favorable 6,85 ha (1,26 % du site), tout le long du Chavanon, ainsi que du ruisseau du Béal des Roziers, et du ruisseau descendant de Mercoeur. Territoire de chasse pour les chauves-souris.	Coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues	Conserver les essences locales présentes et favoriser leur mélange : aulnes et frênes en strate supérieure Privilégier une régénération naturelle et diversifiée ainsi qu'un couvert léger Limiter les coupes à un tiers du couvert, pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de cours d'eau Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau
			Travaux de nettoyage	Maintenir la strate arbustive Eviter l'apport de produits chimiques
			Tassement du sol humide, déstabilisation des berges et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins	Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage...) Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau Limiter l'accès direct du bétail aux berges (clôtures, pompes de prairie)
			Création de pistes, aménagements, carrières	Proscrire
			Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques	Ne pas drainer, maintenir la dynamique du cours d'eau
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées

**ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE
QUI JUSTIFIENT LA DÉSIGNATION DU SITE**

* Espèce prioritaire

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1029 Mulette perlière	Mollusque bivalve à coquille allongée (11-16 cm de long pour 4-5 cm de large), souvent en forme de rein, tapissée à l'intérieur de nacre blanche ou teintée de rose ; valves recouvertes par un épiderme brun chez le jeune, noir chez l'adulte ; absence de dents latérales. Hôte des cours d'eau acides des massifs anciens, pauvres en nutriments (nitrates et phosphates notamment), ni trop lents ni trop rapides, à fond sableux ou graveleux : rivières sur socle granitique, ruisseaux parsemés de blocs au fond de gorges, biefs de moulins...	Mauvais / défavorable Présence attestée mais absence de données quantifiées.	Modification des cours d'eau par enrochements, curages, barrages	Proscrire ces pratiques et maintenir la dynamique fluviale
			Enrésinements déstabilisant les berges et diminuant le pH	Maintenir une bande boisée sans exploitation aux abords des zones de présence
			Travaux d'entretien des berges	Entretien des berges de façon douce et sans piétiner le cours d'eau
			Abreuvement du bétail	Mettre en défens les secteurs concernés afin d'éviter tout piétinement
			Pollution (produits phytosanitaires, rejets de laiteries)	Proscrire
1088 Grand Capricorne	Un des plus grands coléoptères de France (24-55 mm), au corps d'un noir brillant ; élytres à l'extrémité brun-rouge, leur sommet formant un angle épineux ; thorax très ridé avec une pointe sur le côté, longues antennes atteignant au plus le bout de l'abdomen (femelle) ou le dépassant de 3-4 articles (mâle). Espèce de plaine surtout, appréciant tous milieux abritant des chênes plutôt âgés, même en ville : forêts, arbres isolés, alignements, parcs...	Inadéquat / inconnu Présent dans la vallée.	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution)	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières, créer des flots de vieillissement avec de vieilles souches et du bois mort au sol
			Elimination des vieux arbres en milieu agricole	Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies
			Elimination des arbres malades / présentant un danger pour la sécurité en contexte urbain	Faire établir un diagnostic par des spécialistes avant toute intervention
1303 Petit Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 4 cm de long et 20-25 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, gris-brun dessus, beige blanchâtre dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Inadéquat / inconnu 0-5 individus dans la vallée, 0-2 sur le site.	Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, des ponts, des caves, etc., fermeture des anciennes mines...)	Maintenir l'accessibilité aux gîtes (tout en l'empêchant ou la réglementant pour les humains)
			Dérangement par le bruit (trafic routier...) et la lumière (éclairage public nocturne...)	Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas ; limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)
			Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)	Maintenir et entretenir ces corridors (même en milieu urbain) ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert
			Défrichement, mise en culture des prairies	Planter des haies ou des alignements d'arbres dans les milieux trop ouverts
			Plantations massives de résineux et sylviculture intensive	Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités...)
			Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)	Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
				nourrissent les chauves-souris Ne pas traiter juste au moment de la mise à l'herbe printanière des troupeaux, ni tous les animaux en même temps (en 2-3 fois) ; confiner le bétail pendant 15 jours en étable après
1304 Grand Rhinolophe	Chauve-souris insectivore de 6-7 cm de long et 35-40 cm d'envergure, à l'appendice nasal en fer à cheval, fauve grisâtre dessus, chamois dessous. Adeptes des paysages semi-ouverts. Hibernation en cavités naturelles ou artificielles, colonies de reproduction dans bâtiments et caves assez chaudes	Inadéquat / inconnu 0-3 individus dans la vallée, 0-1 sur le site.	Voir 1303	Voir 1303
1307 Petit Murin	Chauve-souris insectivore de 8-10 cm de long (dont 2 cm pour les oreilles) et 35-40 cm d'envergure, brun grisâtre à roussâtre dessus, gris blanchâtre dessous ; petite touffe de poils clairs entre les oreilles, permettant la différenciation (difficile) avec le Grand Murin. Adeptes des paysages ouverts en conditions chaudes : prairies, cultures extensives, bois clairs, friches buissonnantes, steppes, garrigues. Hibernation dans des cavités naturelles fraîches et humides, colonies de reproduction dans les grandes bâtisses (charpentes, combles) au nord, les cavités naturelles, tunnels et ouvrages d'art au sud.	Mauvais / inconnu (non différencié avec le Grand Murin) 2-12 individus dans la vallée, 0-10 sur le site.	Voir 1303	Voir 1303
1308 Barbastelle	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles. Adeptes des peuplements feuillus matures. Hibernation solitaire en sites très variés, colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.	Inadéquat / favorable 2-104 individus dans la vallée, 0-59 sur le site. Espèce la plus représentée sur le site avec plus de 70 % des effectifs de chauves-souris, ce qui confère au site une importance nationale pour l'espèce.	Voir 1303	Voir 1303
1321 Murin à oreilles échanquées	Chauve-souris insectivore de 4-5 cm de long et 22-25 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et gris-blanc (ventre), oreilles échanquées. Adeptes des vallées alluviales à feuillus et zones humides. Hibernation dans de vastes cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites variés (bâtiments, cavités)	Inconnu / inconnu 0-1 individu dans la vallée, 0-1 sur le site.	Voir 1303	Voir 1303
1323 Murin de Bechstein	Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et 25-30 cm d'envergure, à pelage brun (dos) et blanc (ventre), oreilles très longues, museau rose. Adeptes des forêts feuillues âgées. Hibernation surtout solitaire et dans les arbres, colonies de reproduction en sites variés (arbres creux,	Inconnu / inconnu 0-1 individu dans la vallée.	Voir 1303	Voir 1303

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	bâtiments)			
1324 Grand Murin	Chauve-souris insectivore de 6-8 cm de long et 35-43 cm d'envergure, à pelage gris-brun (dos) et blanc-gris (ventre, gorge), oreilles longues et larges. Adeptes des futaies feuillues ou mixtes. Hibernation dans des cavités (naturelles ou artificielles), colonies de reproduction en sites assez secs et chauds (sous les toitures, parfois cavités)	Inconnu / inconnu (non différencié avec le Petit Murin) 2-12 individus dans la vallée, 0-10 sur le site.	Voir 1303	Voir 1303
1355 Loutre d'Europe	Grand Mustélide (70-90 cm de long, 30-45 cm pour la queue) marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés. Adeptes des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, rivages)	Favorable / favorable Espèce présente mais population inconnue.	Pollution de l'eau Création de pisciculture Création de route Déboisement et aménagement des berges Drainage des zones humides, rectification et calibrage des cours d'eau Fragmentation des habitats Développement de plantes exotiques réduisant les potentialités alimentaires	Ne pas polluer l'eau La protéger pour éviter les prélèvements de poissons Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves Ne pas drainer ni rectifier, maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage Conserver des habitats diversifiés (ripisylves notamment) Proscrire, lutter de façon mécanique (pas chimique) si déjà implantées

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GÉNÉRAUX DE PRÉSERVATION DU SITE

Le site intègre 4 tunnels SNCF à l'abandon (n°2 : Randonnière, n°3 : Mercoeur, n°4 : Pradelles et « tunnel n°5 » qui constituent des gîtes d'hivernage pour les chauves-souris, ainsi que leurs territoires de chasse ou de transit alentour. En effet, 12 espèces différentes ont été identifiées sur la vallée du Chavanon, principalement en période hivernale avec un effectif maximum de 190 individus (avec l'apport en plus des tunnels de Froides Maisons - n°1 - et Confolent, ainsi que de la mine et du four à chaux de Merlines). Le site Natura 2000 abrite quant à lui 11 espèces pour 102 individus maximum. Il s'agit du plus important site d'hivernage de la Barbastelle pour le Puy-de-Dôme.

Les principaux risques identifiés pour les chauves-souris résident dans l'état d'abandon des tunnels (éboulements) et à l'inverse, leur mise en sécurité (dérangement).

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

- préserver les gîtes à chauves-souris et leurs abords : assurer la tranquillité des gîtes souterrains utilisés par les chauves-souris en hiver, et réduire les problèmes de sécurité publique ;
- préserver les territoires de chasse des chauves-souris : conserver et favoriser les habitats favorables aux chauves-souris ;
- préserver les milieux naturels remarquables : maintenir les habitats en bon état de conservation.



SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000.2414-.html>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r1802.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/download/fr/docNatura2000Cahhab.jsp>

Site de la DDT du Puy-de-Dôme :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr>

SOURCES

Opérateur : CEN Auvergne et Chauves-souris Auvergne

Document d'objectifs « Site Natura 2000 FR8302011 « Tunnels des gorges du Chavanon » »

Charte Natura 2000 « Site FR8302011 « Tunnels des gorges du Chavanon » »

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

Maurin, H., 1995. Le Livre rouge. Inventaire de la faune menacée en France. Nathan, MNHN, Paris, 175 p.

MNHN-DEGB-SPN, décembre 2009. Rapport synthétique des résultats de la France sur l'état de conservation des habitats et des espèces conformément à l'article 17 de la directive « habitats ». Paris, 48 p.

INTERLOCUTEUR À LA DDT DU PUY-DE-DÔME

Julien CHAMBONNIERE

Service Eau Environnement Forêt

Tel 04-73-42-16-41

Mel : julien.chambonniere@puy-de-dome.gouv.fr

